

Techniques artistiques 2 (périodes moderne et contemporaine) EAD

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H4RD02D

Présentation

Dans la continuité du cours dispensé au premier semestre de L2, portant sur les périodes anciennes, ce cours, partagé ce semestre entre les deux périodes historiques moderne et contemporaine, porte sur l'étude de la matérialité des œuvres et des techniques mises en œuvre au cours de la réalisation.

Période moderne :

Le cours portera sur la construction à l'époque moderne : textes et documents iconographiques produits avant, pendant et après la construction (1 cours) ; corps de métiers et organisation du chantier (1 cours) ; matériaux utilisés et mise en œuvre (2 cours) ; structures et morphologie de l'architecture (1 cours) ; défis et progrès techniques à l'aube du XIX^e siècle (1 cours).

Période contemporaine :

Le cours portera sur les bouleversements des matériaux et des techniques de production liés à la Révolution industrielle, ainsi que sur les débats, les expérimentations et les crises que ces transformations majeures ont provoqués. Plus spécifiquement, le cours s'intéressera aux arts de l'estampe et de la gravure. Nous étudierons tout d'abord la production des estampes et l'évolution des techniques dans une perspective diachronique. Nous nous concentrerons ensuite sur les XIX^e et XX^e siècles :

les aspects techniques, commerciaux, esthétiques de l'estampe seront traités dans un panorama varié des pratiques et des usages, en considérant le médium comme moyen de reproduction, d'expression originale et comme vecteur d'innovation plastique.

Objectifs

Apprentissage du vocabulaire servant à la description matérielle des œuvres et connaissance des techniques de création.

Acquisition de connaissances techniques, historiques et esthétiques correspondant au contenu de l'enseignement.

Acquisition de méthodes pour l'analyse des techniques de création, des images et des représentations, en lien avec un contexte historique.

Évaluation

Sessions 1 et 2 : Devoir sur table, d'une durée de 2 heures, portant sur les deux périodes (50% de la note chacune).

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : capacités d'apprentissage, de restitution et de transposition de connaissances techniques, historiques et esthétiques.

Une compétence méthodologique : capacité d'expression écrite pour la mise en forme de la description et l'analyse d'une œuvre, en faisant usage d'un vocabulaire spécialisé.

Bibliographie

Les *Vocabulaires* des Éditions du patrimoine.

Contact(s)

> **Dominique Massounie**

Responsable pédagogique
dmassoun@parisnanterre.fr